



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales**

**Arrêté N° 595**

**Renouvellement du classement en catégorie 1 de l'office de tourisme intercommunal de l'Ouest**

Saint-Denis, le 28/03/2022

**VU** le Code du tourisme, notamment son article D. 133 – 20, relatif au classement des offices,

**VU** l'arrêté ministériel du 16 avril 2019, fixant les critères de classement des offices de tourisme,

**VU** l'arrêté préfectoral N°410 du 10 mars 2017 prononçant le classement de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest en catégorie 1,

**VU** la délibération en date du 20 novembre 2021 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération – le Territoire de la Côte Ouest - approuvant le renouvellement de classement en catégorie 1 de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest de La Réunion,

**CONSIDÉRANT** que le dossier de renouvellement de classement de l'Office de Tourisme intercommunal de l'Ouest de La Réunion en catégorie I permet de vérifier la conformité de l'office aux critères de classement dans cette catégorie, fixés par le tableau de classement mentionné à l'article D 133-20 du Code du tourisme et homologué par arrêté ministériel précité,

**SUR** la proposition du Secrétaire Général pour les Affaires régionales de la préfecture de La Réunion,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** – Le classement de l'Office de Tourisme intercommunal de l'Ouest de La Réunion, dont le siège administratif est situé 10 bis chemin Ravine de Bernica 97460 Saint-Paul, en catégorie I des offices de tourisme, est renouvelé.

**ARTICLE 2** – Le classement est accordé pour une durée de cinq ans à compter de la notification de la présente décision.

**ARTICLE 3** – Le secrétaire général pour les Affaires régionales de la préfecture de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de ce département.

Fait à Saint Denis, le

Pour le Préfet  
le Secrétaire Général  
~~(pour les Affaires Régionales)~~

**Pascal GAUCI**